

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Carrière de l'orchère.

**Date :** Sun, 03 Oct 2021 21:10:32 +0200

**De :**

**Pour :** pref-enqpub-orchereameac@maine-et-loire.gouv.fr

Bonsoir, par ce mail je tiens à vous informer que dans un rayon de moins de 1km autour de la carrière, certaines maisons, dont la notre, ne sont pas alimentées en eau de la SAUR de façon tout à fait légale avec un permis de construire. Elles sont donc sur des forages à une quarantaine de mètres de profondeur. Ces maisons sont des maisons familiales avec des enfants. Depuis plus de 10 ans, les maisons sont présentes sans aucun manque d'eau potable. Que se passera-t-il si l'eau venait à manquer? Qui payera le raccordement à l'eau de la SAUR? Que deviendra l'investissement de départ pour la mise en place du dispositif de pompage? Que se passera-t-il si l'environnement proche change, et que notre eau devient impropre à la consommation?

De plus, depuis que la carrière est fermée, il n'y a plus de nuisance de poussière dans l'environnement proche ni sur les routes. Il me semble incompatible de garder cet environnement avec une exploitation minière.

Quels seront les engagements de l'entreprise meac sur le nettoyage des infrastructures proches de la carrière et sur le végétal (perte de photosynthèse avec pellicule de poussière sur les feuilles,...)?

Cordialement